

En direct du terrain

interview

Claire Leconte est Professeur Emérite de Psychologie de l'Éducation - Université de Lille 3, Chercheuse en chronobiologie et spécialiste des rythmes de l'enfant et de l'adolescent.



Dans de nombreuses communes, les écoliers vont pouvoir dormir le mercredi matin. Est-ce une bonne nouvelle ?

Ce qu'on n'a, de toute évidence, pas assez expliqué aux parents, c'est la responsabilité qu'ils ont dans le respect des rythmes biologiques de leur enfant. Quel est le parent qui n'a pas tenté de coucher tardivement son jeune enfant le samedi soir avec le secret espoir de le voir faire la grasse matinée le dimanche et d'avoir la mauvaise surprise de constater que ce fut un vœu pieu ?

Il faut apprendre aux parents que le meilleur moyen de ne pas avoir un enfant fatigué est d'une part d'apprendre à connaître sa typologie (petit, moyen ou gros dormeur), de l'aider à repérer le bon moment en fin de journée pour son endormissement rapide et d'autre part de respecter TOUS les soirs l'heure du coucher. Notre sommeil dépend du bon fonctionnement d'horloges biologiques qui doivent rester synchronisées. En cas de coucher tardif, ces horloges se désynchronisent. Cela signifie que, classe ou pas classe le mercredi, le mardi soir on va se coucher à la même heure que les autres jours, et bien évidemment, c'est pareil pour le week-end.

D'après vous, la réussite éducative peut-elle être impactée par la suppression de la classe le mercredi matin ?

On sait depuis très longtemps, (Alfred Binet, 1906, disait aux enseignants "faites bénéficier vos écoliers de la clarté mentale de la matinée) que le matin, la disponibilité aux apprentissages est beaucoup plus importante que l'après-midi. Pierre Magnin, en 1993 écrivait que "la période propice de la matinée s'impose pour être la plus caractéristique et la plus synchronisée : celle de l'après-midi apparaissant moins intense et moins vigoureuse". Ces recherches confirment simplement, que plus on a de matinées pour apprendre, pour travailler, plus on renforce, pour chaque enfant, sa possibilité de réussir.

De plus, divers travaux ont démontré que les apprentissages se font dans de meilleures conditions quand on les étale dans le temps, plutôt que de les masser. N'avoir que 4 jours d'école par semaine concourt à cette massification largement aggravée par le fait qu'en moyenne par an, seulement 138 jours seront consacrés à la classe, à comparer aux 180 à 200 jours de la plupart des autres pays, en particulier ceux bien mieux classés que la France dans les enquêtes internationales.

La semaine de quatre jours renforce les inégalités, car on sait que cette organisation hors norme des temps d'apprentissage dessert particulièrement les enfants déjà fragiles, pas à l'aise à l'école.

Pourquoi n'employez-vous pas les termes de "rythmes scolaires" mais ceux "d'aménagement des temps de l'enfant" ?

Le terme "rythmes scolaires" est un terme inventé à l'époque du grand bouillonnement intellectuel autour du respect des rythmes des enfants. C'était dans les années 1970-1980. Deux décennies après que les expériences "hors du temps" aient prouvé l'existence des rythmes biologiques chez tous les êtres vivants et l'importance de bien les respecter, ce qui a donné naissance à la chronobiologie, nouvelle science reconnue par l'Académie des Sciences.

Ce terme signifie "comment organiser au mieux l'emploi du temps scolaire pour bien respecter les rythmes biologiques des enfants".

L'emploi du temps scolaire correspond depuis 2008 à 864 h annuelles, passées en classe et en récréation avec l'enseignant. Le temps de vie d'un enfant c'est 24 h x 365 jours, soit au bout d'un an, 8760 h. 864 h correspondent donc à moins de 10% du temps de vie total d'un enfant. Peut-on dès lors considérer que plus de 90% du temps de l'enfant ne servent à rien pour

son développement et son éducation? La question est volontairement provocatrice !

Voilà pourquoi depuis très longtemps je demande qu'on réfléchisse à un aménagement des temps de l'enfant, car tous les temps ont leur importance dans son développement. Il deviendrait alors plus facile de construire un vrai partenariat entre enseignants, parents, animateurs et autres intervenants réguliers pour aménager la journée de l'enfant. Ce n'est pas ainsi qu'on a travaillé et on a gâché la réforme. Aujourd'hui n'est visible que la "fatigue" des enfants, sans qu'aucun adulte ne se remette vraiment en question pour savoir quelle est sa part de responsabilité dans cette fatigue observée.

Quelle serait pour vous une bonne organisation de la semaine de classe ?

S'il m'était vraiment possible de suggérer un idéal d'organisation, ce serait :

-6 matinées de 4 h de classe. Les matinées plus longues, quelle que soit l'organisation choisie, sont à privilégier, à la fois parce qu'elles

permettent en maternelle de moins presser les enfants et en élémentaire de jouer sur des alternances pédagogiques permettant de maintenir plus longtemps la disponibilité des enfants

-des après-midi permettant à tous les enfants de découvrir de nombreuses activités autour de la culture et des arts, des sciences et de l'informatique, de la citoyenneté, des activités sportives, de la découverte de l'environnement, du vivre ensemble.

Je sais que ce n'est guère envisageable ! En revanche j'ai pu prouver qu'une semaine avec 5 matinées longues (3h30 à 3h45, 3 après-midi plus courtes (2h à 2h10) pour la classe et une 4ème après-midi de même durée pour un parcours de découverte mis en place par la collectivité permet aux enfants de beaucoup mieux vivre l'école, renforce la qualité de vie des enseignants et des animateurs.

en bref

Transports en Commun : du nouveau bientôt



Les élus de la Métro, du Syndicat Mixte des Transports en Commun (SMTC) et du Grésivaudan ont validé le prolongement de la ligne C1 jusqu'au Pré de l'eau à Montbonnot pour 2020 avec un tracé passant devant le gymnase du Charlaix, conservant ainsi la desserte du quartier Maupertuis.

Les élus du SMTC sont en train de lancer les études pour la transformation de la ligne C1 en "BHNS" (Bus à Haut Niveau de Service) en site propre intégral.

En septembre 2018, la ligne G2 du Grésivaudan qui dessert Bernin - Crolles - Villard-Bonnot - Le Versoud - Domène et Montbonnot aura son terminus à l'arrêt Les Béalières en correspondance avec la ligne C1

1, imp des Saraméjous  
38240 Meylan  
ISSN 1243-7530  
www.meydia.org



Directeur de la publication :  
Philippe Schaar



Soutenez MeyDIA

- Je fais un don pour soutenir la parution du journal de MeyDIA
- J'adhère à MeyDIA : jeune ou chômeur 5€, Individuel 24€, Couple 38€

Nom : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_

Chèque à l'ordre de MeyDIA à envoyer à A. Rousseau, 18 chemin des Buisses 38240 Meylan

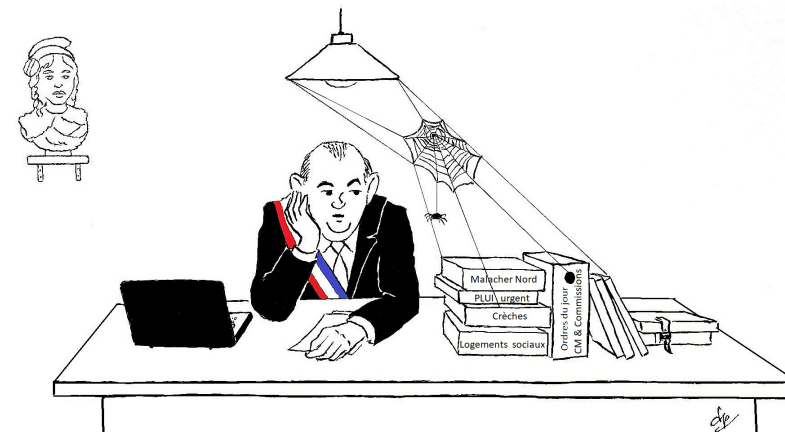
Suite et fin page centrale



>>> retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

démocratie

Nouvelle majorité municipale cafouillages, équipe bancaire et inaction



Les mois passant, le maire et son équipe continuent de cafouiller et semblent totalement impréparés à la gestion de la commune.

Sous la pression des associations de défense du cadre de vie et d'habitants fortement mobilisés, le maire a fini par céder sur la création d'une commission extra-municipale d'urbanisme associant unions de quartier et élus. Cette commission doit travailler à la contribution de la commune au Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), contribution qui est à rendre à la Metro avant fin juin 2018. Mais le maire continue, malgré ses engagements (cf éditorial du numéro d'avril-mai du journal municipal) de refuser de faire voter au conseil municipal une délibération légitimant cette commission et lui donnant une feuille de route. Est-ce à dire qu'il ne tiendra pas compte des avis et conclusions de cette commission ?

Suite à une question d'une conseillère au conseil municipal du 17 mai, aucun élu de la majorité n'a été en capacité de faire le point sur l'attribution de logements sociaux depuis six mois. Impossible de savoir quel élu suit ce

dossier, visiblement non prioritaire pour cette équipe.

Un bureau d'études a été désigné pour le projet d'aménagement des espaces publics "Malacher Nord", la réalisation devant être achevée à l'automne 2019. Nul ne sait si le comité de concertation (regroupant élus, habitants, unions de quartier, commerçants) qui avait travaillé activement en 2016 sera à nouveau réuni. Interrogé sur le sujet, le maire ne répond pas...

Que dire enfin des projets sur les crèches ? Rien, tous les projets dans le domaine sont à l'arrêt.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces dossiers dans nos prochains journaux. Nous avons choisi de consacrer le dossier de ce numéro aux rythmes scolaires puisque les écoliers meylanais, dès septembre 2018, n'iront plus en classe le mercredi matin. Comme toujours, nous souhaitons que la lecture de notre publication soit de nature à vous éclairer...

Bel été à tous, retrouvez-nous au Forum des associations en septembre !

Bien à vous  
Philippe Schaar  
Président



## Les dossiers de la commune

► ► la commune

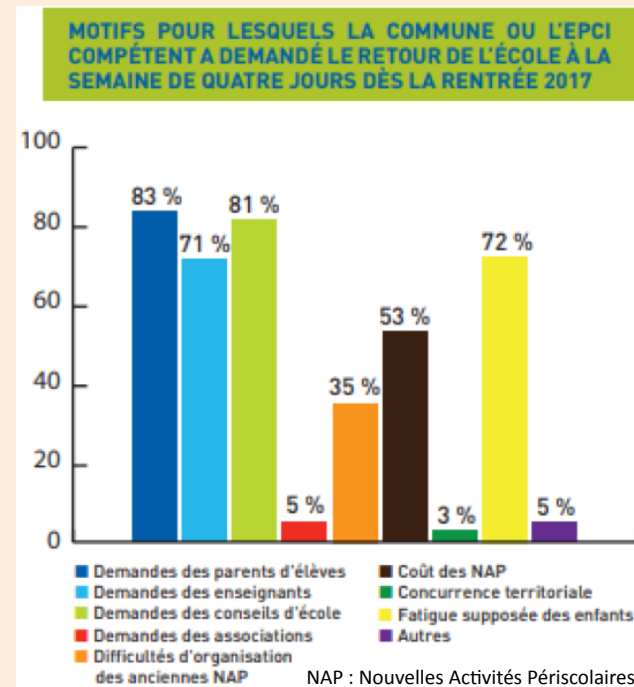
### Les rythmes scolaires...

En neuf ans, les écoliers français auront connu trois changements de rythme. Instituée en 2008 pendant la présidence de Nicolas Sarkozy, la semaine de quatre jours a été abandonnée en 2013 sous celle de François Hollande au profit de la semaine de quatre jours et demi. En juin 2017 paraît le décret "Blanquer" permettant le retour à la semaine de quatre jours pour les communes qui le souhaitent.

**D'après une enquête de l'Association des maires de France (l'AMF), une majorité des collectivités (80 à 85 %) devrait être revenue à la semaine de 4 jours dans les écoles à la rentrée 2018.**

**Une pression des parents et enseignants.**

Les principaux motifs avancés pour le retour aux quatre jours sont liés "aux demandes des acteurs" : parents (83%), conseils d'école (81%) et enseignants (71%). "La fatigue des enfants" (72%) et le coût des activités périscolaires (53%) sont également évoqués.



#### A Meylan

À la rentrée 2014, la commune de Meylan a mis en place la réforme des rythmes scolaires (réforme Peillon) avec la semaine de quatre jours et demi et le choix d'un regroupement des temps d'activités périscolaires le jeudi après-midi.

Une enquête via un questionnaire en ligne a été réalisée auprès des familles des écoliers meylanais en octobre 2017. 675 réponses sur 1020 familles sont parvenues soit une participation de 66%, ce qui rend l'enquête représentative. Près de 64 % des familles ont souhaité un retour à la semaine des 4 jours.

Interrogés sur les raisons de ce choix, les parents répondent que la première raison est que cette organisation respecte mieux les rythmes de l'enfant. La deuxième raison mise en avant est qu'elle favorise les apprentissages scolaires.

Le 24 avril 2018, la directrice académique de l'Éducation Nationale a validé l'organisation scolaire proposée par la commune et les conseils des écoles: **les écoles meylanaises adopteront la semaine de 4 jours dès septembre 2018.**

#### Les apports de la chronopsychologie

Il existe une discipline scientifique dont l'un des principaux objets d'étude est précisément de déterminer comment les facultés d'apprentissage fluctuent selon les heures de la journée ou les mois de l'année. Cette discipline est la "chronopsychologie", terme apparu en 1980. Les études menées en



chronopsychologie scolaire - étude des variations des niveaux de vigilance et de performances de l'enfant en milieu scolaire - montrent que l'activité intellectuelle des élèves fluctue au cours de la journée et aussi au cours de la semaine

Un chronopsychologue, François Testu a fait réaliser à des écoliers une même tâche

cognitive simple à quatre moments de la journée. Les résultats de cette étude montrent que l'attention des enfants augmente au fil de la matinée avec un pic de réceptivité vers 11 h du matin puis chute à l'heure du déjeuner (c'est le "creux méridien") pour remonter ensuite légèrement dans l'après-midi vers 15h30, mais sans atteindre le pic de fin de matinée.

L'ensemble des travaux européens qui ont porté sur l'évolution des performances intellectuelles des enfants au cours de la journée montrent un profil identique.

Lorsque la semaine comprend 5 jours ou 4 jours et demi, ce profil journalier du rythme intellectuel est observé tous les jours sauf le lundi, où l'on observe une désynchronisation accompagnée d'une baisse du niveau de performances. En effet, pour tous les élèves, quel que soit leur âge, la coupure du week-end semble se répercuter négativement sur le lundi en inversant la rythmicité intellectuelle journalière (peut être expliquée par une coupure de rythme, des couchers et des réveils plus tardifs le week-end). Dans une semaine traditionnelle de ce type, les élèves réalisent de meilleures performances le jeudi et le vendredi.

Pour ce qui est de la semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi et vendredi), les recherches ont montré que non seulement elle génère une inversion de la rythmicité classique, signe de désynchronisation, mais qu'en plus, elle est accompagnée d'une réduction de la durée du sommeil nocturne et d'une baisse du niveau de performance. En particulier quand elle est mise en place dans des ZEP (zone d'éducation prioritaire). Toutefois, lorsqu'il existe des activités extrascolaires, cette perturbation s'atténue.

La semaine de quatre jours sans politique d'accompagnement péri et extrascolaire, accentue et allonge les effets perturbateurs du week-end. Habituellement ressentis par les enfants le lundi, ces effets perdurent chez certains jusqu'au mardi midi avec la semaine de quatre jours. De plus, si le volume horaire d'enseignement hebdomadaire demeure le même, la répartition de l'enseignement sur quatre jours engendre l'alourdissement de la journée scolaire.

Certains enfants profiteront pleinement de la demi-journée supplémentaire de congé (activités sportives, culturelles). Pour d'autres, à défaut d'un encadrement familial ou d'une politique socio-culturelle accessible à tous, ils "subiront" cette demi-journée et auront plus de mal à rentrer à rentrer dans la logique scolaire lorsqu'ils reviennent en classe.

#### Points de vigilance

Beaucoup dans la communauté éducative s'accordent à dire qu'on ne peut donc aborder la question des rythmes scolaires sous le seul angle des rythmes chronopsychologiques sans examiner les facteurs personnels, familiaux, sociaux, culturels des enfants. Car l'alternance des rythmes n'est pas clairement observée, ou même pas du tout, chez les enfants les plus vulnérables, démunis, en souffrance, en particulier ceux dont la famille cumule les difficultés personnelles, matérielles, morales et sociales.

#### L'avis de MeyDIA

La réforme de 2013 a souffert d'un problème de méthode : cadre rigide, délais contraints, peu d'accompagnement même si des aménagements se sont mis en

place au fur et à mesure. Il n'en reste pas moins que les difficultés de mise en œuvre et de financement ont perduré. La réforme a cependant eu le mérite de mettre l'ensemble des acteurs de la communauté éducative (services de l'éducation nationale, enseignants, élus locaux, services municipaux, parents d'élèves, animateurs) autour de la table.

Difficile de dire si cette réforme a atteint son objectif : faciliter les apprentissages des enfants. Plutôt oui en élémentaire, plutôt non en maternelle semble-t-il. La fatigue des élèves a été mise en avant. Une fatigue qui doit cependant s'analyser avec précaution et au regard de différents facteurs, notamment l'empilement des activités et des temps de sommeil réduits.

Il paraît acquis sur le plan scientifique que la concentration du temps scolaire sur quatre jours soit néfaste pour les apprentissages, en particulier pour les enfants les plus fragiles.

Pour autant, il faut arrêter ces réformes et contre-réformes. Les communes, les enseignants et les parents d'élèves ont besoin de stabilité. Sans occulter les questions financières et organisationnelles, il ne faudrait pas oublier l'intérêt de l'enfant. Les politiques éducatives doivent se fonder sur une évaluation scientifique des différents temps d'organisation scolaire qui englobe une réflexion sur le calendrier scolaire de l'année.

### Chronovélo, c'est parti !



La Métropole a voté en 2017 un réseau de pistes cyclables structurantes. Un axe Grenoble-Meylan avait été défini pour permettre une liaison rapide, confortable et sécurisée (piste cyclable de 3 mètres de large séparée de la circulation automobile).

Au printemps, le tracé définitif et les plans réalisés par la Métropole ont été présentés aux élus meylanais.

Le tracé part du carrefour Chavant à Grenoble. Il longe le parc Paul Mistral puis la voie Express sur le côté Sud. Le tracé rejoint ensuite le Boulevard de la Chantourne via le passage souterrain (à proximité de l'arrêt "Sablons" du C1). L'axe retenu emprunte ensuite les pistes cyclables existantes des avenues de Verdun, du Vercors et du Granier. Après la maison de la Musique, le tracé rejoint ensuite le chemin des Béalières puis longe les avenues du Granier et des 4 Chemins jusqu'au carrefour avec le chemin de la Dhuy.

Certes, ce tracé n'est pas pleinement satisfaisant sur la partie Grenoble-La Tronche. En effet, pédaler le long de la voie express dans le bruit et la pollution n'est pas des plus séduisants. L'option d'emprunter l'axe actuel de l'avenue du Grand Sablon et du pont des Sablons n'a pas été retenue. Lors de la réalisation d'un site propre pour les bus sur l'avenue de Verdun (en 2023?), les boulevards de la Chantourne et du Grand Sablon pourraient devenir des voiries réservées à la desserte locale et aux modes doux.

La requalification des pistes existantes (reprise du revêtement, réaménagements ponctuels, modifications des priorités, jalonnement...) sur La Tronche et Meylan sera réalisée au second semestre 2018. Le tronçon "Chavant -Boulevard de la Chantourne" ne sera finalisé que mi-2019.

Avec ces voies prioritaires pour cyclistes, le vélo peut devenir un transport de masse pour relier le centre-ville. Mais, si ces voies permettent aux cyclistes de rouler vite, attention à la cohabitation vélo-piéton, surtout là où la future chrono vélo traversera des zones très urbanisées.